



APPEL A PROJETS 2014

Allocation pour post-doctorant 1^{er} stage

Date de dépôt des dossiers : 06 Janvier au 10 Février 2014

Le financement s'adresse à des jeunes chercheurs pour un 1^{er} post-doctorat après l'obtention d'une thèse de doctorat dans une université en France, ou d'un doctorat de niveau équivalent obtenu dans une université à l'étranger.

Les candidats doivent **obligatoirement** changer de laboratoire et de projet de recherche entre la thèse et le post-doctorat.

Les projets sont acceptés en anglais si le candidat n'est pas francophone. Les autres pièces du dossier doivent impérativement être rédigées en français.

Les projets de stage au sein d'une équipe labellisée par la Ligue recevront une attention particulière.

Conditions d'éligibilité

- ❑ Etre titulaire d'un doctorat obtenu dans une université en France, ou d'un doctorat de niveau équivalent obtenu dans une université non française.
- ❑ Effectuer le stage post-doctoral dans un laboratoire de recherche en France.
- ❑ Déposer son dossier dans les **12 mois** qui suivent la date de soutenance de thèse. Les doctorants qui soutiendront leur thèse au cours de l'année 2014 peuvent être candidats. En cas d'obtention de l'allocation de recherche post-doctorale, celle-ci ne sera versée que sur justificatif de soutenance de thèse dans l'année 2014 (date, composition du jury).
- ❑ Changer **obligatoirement** de laboratoire et de projet de recherche par rapport au travail de thèse.
- ❑ Développer un projet se rapportant à **la cancérologie fondamentale, translationnelle, clinique, ou à des domaines de cancérologie en épidémiologie et sciences humaines et sociales**.

Conditions d'attribution

- Le dossier de candidature doit être déposé entre le **06 Janvier** et le **10 Février 2014** (clôture de l'appel à projets **le 10 Février 2014 à minuit**).
- Les financements prennent effet entre le **1^{er} Octobre 2014** et le **1^{er} Janvier 2015**. Aucun dépassement de la date du **1^{er} Janvier 2015** ne sera accepté.
- La subvention est versée après signature d'un **contrat de travail à durée déterminée** (CDD) établi entre le bénéficiaire et l'organisme gestionnaire du laboratoire d'accueil (Inserm, CNRS, CEA, Université, Fondation).

- Par convention avec les établissements employeurs, la Ligue finance la totalité du salaire brut et des charges sociales patronales afférentes.

La subvention versée par la Ligue n'est pas cumulable avec une autre source de financement.

- La subvention est de **trois ans**, non-renouvelable, sous réserve de l'évaluation favorable du rapport d'activité annuel.
- L'aide attribuée par la Ligue est nominative et **ne peut en aucun cas être transférée** sur un autre candidat en cas de désistement.

Dossier de candidature

*Le dossier de candidature doit être soumis **en ligne ET une copie papier** devra être envoyée au service Recherche.*

En ligne au plus tard le 10 Février 2014 (fermeture du portail internet à minuit) :

- Remplir le formulaire administratif directement sur le portail,
- Télécharger au **format .pdf** un dossier **UNIQUE** comportant les pièces suivantes **dans l'ordre indiqué** :
 1. Un curriculum vitae du candidat.
 2. La liste des publications (parues et acceptées) et la liste des communications scientifiques du candidat.
 3. Une photocopie de la page de garde de la thèse ou du diplôme indiquant la date de soutenance et la composition du jury. **Si la thèse n'est pas soutenue** à la date de dépôt du dossier de candidature, un justificatif de soutenance de thèse dans l'année 2014 (comportant la date et la composition du jury) sera exigé pour le versement de l'allocation post-doctorale.
 4. Le titre et la description du projet de recherche (8 pages maximum).
 5. Un organigramme détaillé de l'équipe d'accueil.
 6. La liste des publications de l'équipe d'accueil (à partir de 2010).
 7. Un organigramme du laboratoire auquel est rattachée l'équipe, faisant apparaître les équipes concernées et les thèmes de recherche.
 8. Une lettre de motivation du candidat adressée au Président du Conseil Scientifique National.
 9. Une lettre d'accord, sur papier à en-tête, du Directeur du laboratoire d'accueil.
 10. Une lettre de soutien, sur papier à en-tête, du responsable de l'équipe d'accueil.
 11. Une lettre de recommandation, sur papier à en-tête, du responsable de la thèse.
 12. Une attestation du candidat précisant qu'il s'engage à consacrer **tout son temps** à son travail de recherche et à ne pas percevoir d'autres indemnités.
 13. La copie dûment signée du paragraphe « Engagements du candidat » (page 3 de cette notice) et portant la mention manuscrite « Je reconnais avoir pris connaissance des engagements du candidat, et m'engage à les respecter. »

A Envoyer par courrier postal au plus tard le 10 Février 2014 (cachet de la poste faisant foi) :

- L'impression de l'intégralité du formulaire saisi en ligne.
- L'impression du dossier téléchargé au format .pdf.

Tout dossier incomplet ne sera pas évalué

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Appel à projets « Allocations de recherche post-doctorales »
14 rue Corvisart
75013 PARIS

Engagements du candidat

- Le bénéficiaire s'engage à informer le service Recherche de la Ligue, **par courrier et en temps réel**, de tout changement intervenant dans sa situation professionnelle. Ce courrier sera accompagné d'une lettre du directeur de son laboratoire d'accueil, sur papier à en-tête du laboratoire.
- Le bénéficiaire s'engage à fournir à la Ligue, au plus tard **un mois avant le** terme de son stage, un rapport d'activité final résumant l'avancée de ses travaux et son devenir professionnel.
- Les financements attribués par la Ligue Nationale Contre le Cancer ne sont possibles que grâce à la générosité des donateurs et au soutien des Comités Départementaux de la Ligue. **Le bénéficiaire s'engage à faire apparaître le soutien de la Ligue dans toutes ses publications scientifiques, ses communications écrites et orales, ainsi que sur les communiqués de presse. Le bénéficiaire s'engage à participer ponctuellement à des opérations de communication conduites par la Ligue.**
- Le bénéficiaire s'engage à adresser au service Recherche de la Ligue, **avant le 1^{er} Juillet de chaque année**, un rapport sur l'avancement de ses travaux accompagné d'une lettre de son responsable de stage et d'une lettre du directeur de son laboratoire d'accueil. **La non-réception** de ces documents sera interprétée comme **un renoncement**.

Calendrier :

Date d'ouverture de l'appel à projets : 6 Janvier 2014

Date limite de dépôt des dossiers : 10 Février 2014

Date de réponse aux candidats : 10 Juin 2014

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Recherche
recherche@ligue-cancer.net